

[Retour à l'article](#)[Imprimer](#)

Le contenu de l'article imprimé, est protégé par le droit d'auteur, tous autres droits de propriété intellectuelle, et appartient à la Gazette des communes, des départements et des régions. La Gazette des Communes consent à l'utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif sur ledit contenu. L'utilisateur s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans autorisation expresse préalable de l'éditeur, quelque texte, titre, logo, marque, information ou illustration, pour un usage autre que strictement privé, ce qui exclut toute représentation à des fins professionnelles ou de rediffusion en nombre.

[En savoir plus](#)

Adresse de l'article : <https://archives.lagazettedescommunes.com/40105138/il-exerce-une-activite-emergente-qui-pousse-qui-pousse>

Maraîcher municipal

Il exerce une activité émergente qui pousse, qui pousse

Par Isabelle Verbaere

De plus en plus de communes créent des régies municipales pour approvisionner les cantines scolaires en légumes bios et locaux, produits par des paysans fonctionnaires.

Sébastien Jourde est un agriculteur pas comme les autres. Il est fonctionnaire. « J'ai passé le concours de technicien des espaces verts de catégorie B en 2017 », explique-t-il. Il n'entretient pas les massifs de Mouans-Sartoux (250 agents, 9 900 hab.), ville des Alpes-Maritimes pour laquelle il travaille. Il produit des légumes bios, 25 espèces différentes sur 3,5 hectares, pour les fournir à la cantine scolaire. « J'ai répondu à une annonce postée par la commune sur un blog dédié à l'agriculture, poursuit-il. J'étais le seul alors à occuper un tel poste. » C'était il y a dix ans. Depuis, le concept a fait des émules. Cavailon, Vannes, Firminy, Romainville, Ungersheim... : il existe plus d'une vingtaine de régies agricoles municipales, un peu partout en France.

HORAIRES À RALLONGE

« Avec l'association Un Plus Bio, nous sommes en train de créer un réseau de régies agricoles, pour mutualiser les bonnes pratiques et accompagner les communes souhaitant se lancer », indique Gilles Perole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux.

L'une des questions majeures est de savoir quel profil recruter pour monter et gérer une exploitation maraîchère en mesure d'approvisionner la cantine scolaire. « Produire des légumes à cette échelle représente des contraintes importantes, travailler le week-end, bien plus que 35 heures, qui ne sont pas celles d'un agent des espaces verts, souligne Gilles Perole. La meilleure solution est d'embaucher un agriculteur qui ait déjà une expérience en maraîchage. » Et Sébastien Jourde de renchérir : « Sans compter que monter une exploitation, même quand on est du métier, c'est compliqué. »

CONGÉS ET SALAIRE FIXE

Fanny Lacombe a été recrutée comme agente technique contractuelle par Cazouls-lès-Béziers (78 agents, 5 100 hab., Hérault), en septembre 2021, pour créer la régie agricole municipale. « J'ai eu une exploitation où j'ai produit des légumes pendant six ans, mais un jour, concilier le maraîchage et ma vie de famille est devenu trop difficile, soupire-

t-elle. On ne compte pas ses heures, de mars à octobre, 7 jours sur 7, pour une rémunération aléatoire. Aujourd'hui, je fais le métier que j'aime, j'ai cinq semaines de congé, un salaire fixe, c'est l'idéal pour moi. » Et puis donner la possibilité aux écoliers de manger sain et local, c'est gratifiant. « J'aime les voir se régaler des fraises que j'ai cueillies deux heures avant », confirme Elodie Varin, maraîchère pour la commune de Lagraulet-du-Gers (lire ci-dessus). « Toutefois, adapter la production des légumes aux rythmes scolaires n'est pas si simple : quand on est à son compte, on produit le plus en été, pointe Fanny Lacombe. Mais, à cette période, les enfants sont en vacances. Il faut donc repenser le planning des plantations. Semer pour avoir des légumes primeurs au printemps et des légumes tardifs qu'on récolte après le 15 août. »

Cadre d'emplois Techniciens territoriaux.

Catégorie B ou C.

Formation Une expérience en maraîchage semble indispensable.

TÉMOIGNAGE - « Je pourrai assurer la production dans les 600 m² des serres de la régie agricole »

J'ai été recrutée comme contractuelle par la commune pour gérer la régie agricole en février. J'ai consacré les premiers mois à mettre en place l'outil de production : arrosage, achat du matériel agricole. Auparavant, j'ai été agente de maîtrise pour les espaces verts à Dieppe. J'ai démissionné pour créer mon exploitation maraîchère dans le Lot. Je cultivais seule un demi-hectare, je pourrai donc assurer sans difficulté la production dans les 600 mètres carrés de serres de la régie agricole. Mon temps de travail a été annualisé. En ce moment, en pleine période de production, je fais plus de 60 heures par semaine. Ce sera plus tranquille cet hiver.

Mais désormais, je peux partir en week-end car, avec mes collègues des espaces verts, on s'organise par roulement pour surveiller les cultures. C'est la force des petites communes d'avoir des agents polyvalents qui s'entraident.